

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE :

PREMIER TRIMESTRE 2022

MAI 2022

I- CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET 2022

La loi de finances 2022 est élaborée dans un contexte économique propice à la lumière du plan Comores émergent à l'horizon 2030 constituant le point de départ de la mise en œuvre du plan de développement intérimaire (PDI) et de lutte contre le chômage dans un large processus inclusif et participatif. Cette stratégie met en place les instruments d'un choix d'une politique économique pour le long et le moyen terme.

De ce fait , le pays s'engage à travers le gouvernement à améliorer la transparence de la gestion des finances publiques à travers un dispositif de renforcement des capacités des parties prenantes ainsi que le système d'information d'une part et à lutter contre la corruption par la mise en œuvre de dispositions législatives et règlementaires nouvellement adoptées à travers les mécanismes opérationnels pragmatiques accés sur la prévention d'autre part.

Cette loi comprend un volet fiscal organisé autour de la réglementation des niches fiscales et une lutte contre le laxisme administratif.

Il est utile de noter que l'exercice budgétaire 2022 sera fortement impacté par les effets liés au ralentissement économique provoqué par l'invasion de la Russie à l'Ukraine alors que le pays commençait à peine de sortir de la crise engendrée par le passage du cyclone Kenneth en avril 2019.

A deux année d'intervalle, le pays a connu une triple crise climatique, sanitaire et économique qui a fortement impacté les perspectives économiques actuelles.

Il faut cependant souligner que la crise de l'Ukraine aura fortement impacté l'économie nationale mais grâce à la promptitude du Gouvernement dans sa réaction pour faire face

C'est ainsi que force est de constater que contrairement à d'autres pays de la région de l'Océan Indien ou de l'Afrique de l'Est, notre pays a jusqu'ici résisté au choc social annoncé même si économiquement, il a été impacté.

C'est dans ce contexte de ralentissement économique voire de récession au niveau international, que la réalisation de la loi des finances 2022, quoique impactée par la crise, présente un tableau qui incite à l'optimisme.

1.1. LES PRIORITES DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2022.

Le Projet de Loi de Finances 2022, sa priorité est de secouer les obstacles précédents en traduisant la volonté énorme affichée par le gouvernement sur le plan de développement intérimaire tels que :

- Promouvoir un système de santé aux normes internationales pour un capital humain performant ;
- Promouvoir l'accès équitable à une éducation et un enseignement propice à l'épanouissement du capital humain, à la promotion des valeurs nationales et à la promotion scientifique ;

- Faire de la jeunesse le fer de lance du développement du pays et Renforcer l'Administration du Travail ;
- Consolider et développer le processus d'intégration économique du pays ;

- Développer le système de planification de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour un développement harmonieux du pays.

Ce projet de loi de finances sera conçu sur les hypothèses de projection des indicateurs macro budgétaires suivantes :

- Une croissance économique projetée à 3% ;
- Une maîtrise de l'inflation autour de 1,2 % ;
- Une pression fiscale aux alentours de 10 % ;
- Un ratio masse salariale sur recettes fiscales de 60 % ;
- Un ratio de dépenses d'investissements sur recettes intérieures à 15%.

L'équilibre des finances publiques constitue un facteur essentiel de stabilisation du cadre macro-économique et d'une croissance durable malgré la crise sanitaire sans précédente de la Covid-19.

C'est dans cette perspective que se situe la nécessité de la mise en œuvre d'une politique budgétaire rigoureuse et efficace qui aura le double défis :(i) améliorer les recettes en maintenant des taux de prélèvement compétitifs par rapport aux pays de la région et (ii) maîtriser les dépenses en tenant compte des priorités du gouvernement définies par le plan de développement intérimaire (PDI).

1.2. LE CHOIX STRATEGIQUE DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2022

Les choix stratégiques du budget 2022 se présentent comme suit :

a) En matière des recettes :

❖ Recettes internes

Elles sont établies à hauteur de 54 645 955 341 FC et réparties ainsi :

- ✓ 46 190 729 731fc : recettes fiscales
- ✓ 8 455 225 610fc : recettes non fiscales.

Au titre de recettes internes, il s'agit d'accroître les ressources internes de l'Etat grâce aux actions qui mettront en œuvre les régies financière au cours de l'année 2022.

Selon les hypothèses retenues, l'objectif budgétaire pour le premier trimestre de l'année 2022 est d'atteindre **10 929 191 068 de fc** .

❖ Recettes externes

Elles sont établies à hauteur de 61 945 115 324 fc et réparties ainsi :

- ✓ 6 692 000 000fc : aides budgétaires
- ✓ 55 253 115 324 fc : dons projet (le PIP)

Et à titre de recettes externes, les autorités ont pris des dispositions pour mobiliser tous les types de financement possible aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour appuyer aux financements des économies de pays.

A cet effet, l'objectif pour ressources externes est d'atteindre 61 945 115 324 de FC dont 55 253 115 324 de FC pour le Programme d'Investissement Public (PIP) et 6 692 000 000 de FC pour les aides budgétaires

b) En matière des dépenses

La prudence des dépenses demeure rigoureuse et est encadrée par une stricte discipline de l'ensemble des acteurs de la chaîne des dépenses, afin de prévenir de tout dérapage de nature à créer des déséquilibres préjudiciables.

A cet égard, les mesures relatives à la rationalisation des charges de l'Etat seront consolidées, poursuivie et renforcée non seulement par le biais de l'unification de la fonction publique mais aussi par la consolidation et le renforcement schématique des administrations publiques dans tous les niveaux.

Pour l'exercice 2022, le contexte macroéconomique a permis de projeter, les dépenses courantes à 54 377 418 946 de FC dont la Rémunération du personnel est estimée à 29 893 363 182 de FC, Biens et Services 11 384 567 226 de FC et le Transfert et Subventions 11 824 432 231 fc et Intérêt de la dette 1 275 056 307 FC. Toutes ces dépenses sont en liaison avec le niveau de ressource estimé à 54 645 955 341 FC.

Pour ce qui est de dépense en capital ou d'investissement elle est évaluée à 71 651 777 068 FC dont l'investissement sur financement intérieur est projeté à 16 398 661 744 FC et l'investissement sur financement extérieur (le PIP) est évalué à 55 253 115 324 FC.

II. Exécution budgétaire au titre de 1^{er} Trimestre 2022

2.1 Tableau 1 : Situation de mobilisation des recettes

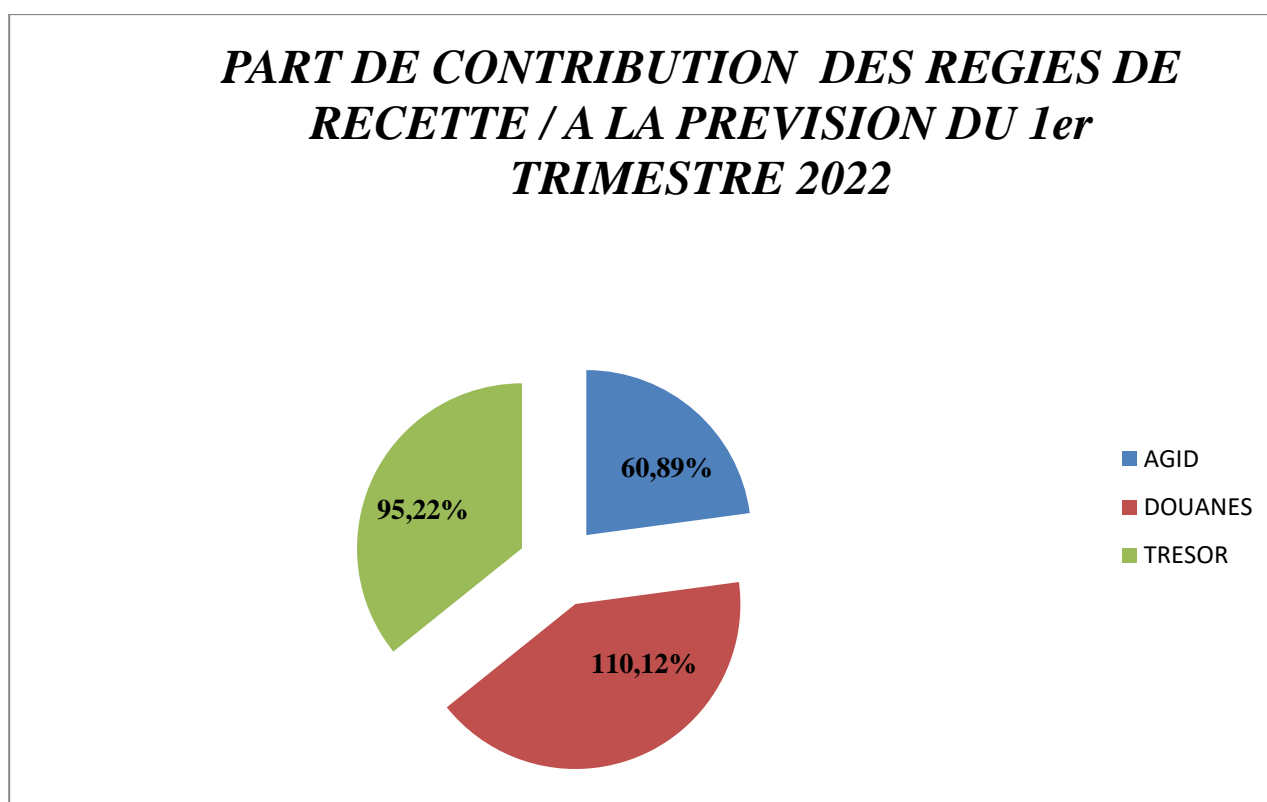
Nature	Réalisations T1 2021	LF 2022	Prévisions T1	Réalisations T1	ECART (Réal T1/ Prév T1)	Tx. Réal . %/ Prev T1	Tx. Réal . %/ LF 2022
Recettes fiscales	11 732 526 807	46 190 729 731	11 547 682 433	10 668 520 287	-879 162 146	92,39%	23,10%
AGID	3 251 102 688	16 638 745 590	4 159 686 398	2 532 856 231	-1 626 830 167	60,89%	15,22%
Douane	8 481 424 119	29 551 984 141	7 387 996 035	8 135 664 056	747 668 021	110,12%	27,53%
Recettes non fiscales	611 745 650	8 455 225 610	2 113 806 403	2 012 802 149	-101 004 254	95,22%	23,81%
Trésor	611 745 650	8 455 225 610	2 113 806 403	2 012 802 149	-101 004 254	95,22%	23,81%
Recettes intérieures	12 344 272 457	54 645 955 341	13 661 488 835	12 681 322 436	-980 166 399	92,83%	23,21%

Aides budgétaires	446 596 024	6 692 000 000	1 673 000 000		-1 673 000 000	0,00%	0,00%
Dons des bailleurs internat° (PIP)		55 253 115 324	13 813 278 831	0	-13 813 278 831	0,00%	0,00%
Recettes extérieures	446 596 024	61 945 115 324	15 486 278 831	0	-15 486 278 831	0,00%	0,00%
RECETTES ET DONS	12 790 868 481	116 591 070 665	29 147 767 666	12 681 322 436	-16 466 445 230	43,51%	10,88%

Source : DGB, DGD, AGID et CREF

Malgré que cette période correspond au vache maigre engendré par l'invasion de l'Ukraine par la Russie accompagné par des mesures allaient ralentir l'activité économique et social, mais en analysant les ressources mobilisées au premier trimestre 2022 par rapport à la prévision trimestrielle linéaire sont à hauteur de **12 681 322 436fc**, l'objectif est presque atteint à **92,83%**. Ainsi qu'on constate les recettes internes recouvrées au 31 mars 2022 s'élèvent globalement à **12 681 322 436de fc**, pour une prévision annuelle de **54 645 955 341 fc**, soit un taux de réalisation de **23,21%**.

2.2 Le pourcentage de contribution de chaque Régie dans un diagramme :



Lorsqu'on observe la réalisation des recettes par structure de régies, à travers le diagramme ci-dessus, on ne constate que seule la Direction Générale des Douanes qui a dépassé l'objectif fixé du premier trimestre à un taux **110,12%**.

Cette direction générale des douanes a fourni un effort au-delà de sa performance trimestrielle.

En fait, sur une prévision trimestrielle de **13 661 488 835 FC**, les recettes budgétaires réalisées s'élèvent à **12 681 322 436 FC**, soit un taux de réalisation trimestrielle de **92,83%** et **23,21%** par rapport à la prévision annuelle contre **12 344 272 457 FC** à la même période en 2021.

III- Situation d'exécution des dépenses

L'exécution des dépenses budgétaires au 31 mars 2021 est réalisée dans un contexte particulier marqué par :

- L'invasion de l'Ukraine par la Russie ;
- Le flambé des prix de pétrole ;

Au 1^{er} trimestre 2022, les crédits sont ouverts à hauteur de 19 069 015 295 FC. L'exécution s'élève à **16 349 307 981 FC** soit un taux d'exécution de 85,74 %.

En ce qui concerne les dépenses, il s'agit de la présentation des dépenses courantes et les dépenses d'investissements.

L'exécution des crédits ouverts au 1^{er} trimestre par administration. Voir tableau 2 ci-dessous

Tableau 2 : Situation d'exécution des crédits ouverts au 1^{er} trimestre par Structure Administratif

TRIBUTAIRE	Exécutions TI 2021	Prévisions T1	Exécutions TI	ECART (EX T1/ PR T1)	T EX %
Institutions constitutionnelles	2 558 725 006	2 930 994 832	2 696 707 986	-234 286 845	92,01%
Institutions	2 317 203 374	2 538 402 383	2 452 166 921	-86 235 462	96,60%
Assemblée de l'Union	306 582 301	317 883 483	310 852 798	-7 030 685	97,79%
Cour Suprême	111 577 121	115 928 321	113 982 623	-1 945 698	98,32%
Présidence de l'Union	1 899 043 952	2 104 590 578	2 027 331 500	-77 259 079	96,33%
Gouvernorats-Iles	241 521 632	392 592 449	244 541 065	-148 051 384	62,29%
Ngazidja	89 588 949	150 963 050	91 359 449	-59 603 600	60,52%
Ndzouani	87 534 250	146 408 200	88 237 916	-58 170 283	60,27%
Mwali	64 398 433	95 221 200	64 943 700	-30 277 500	68,20%
Ministères	12 630 641 094	12 102 235 527	11 355 752 220	-746 483 307	93,83%
Ministère de la Santé	1 345 072 635	3 462 988 112	1 320 195 258	-2 142 792 854	38,12%
Ministère de la Justice	342 723 240	421 358 242	369 133 591	-52 224 650	87,61%
Ministère des Affaires Etrangères.	234 966 200	299 028 057	296 300 118	-2 727 939	99,09%
Ministère des Finances	950 161 904	1 901 866 866	3 623 308 810	1 721 441 944	190,51%
Ministère des Postes	113 869 866	27 657 000	23 341 098	-4 315 902	84,39%
Ministère de l'Agriculture	196 371 045	315 006 116	306 590 096	-8 416 020	97,33%
Ministère de l'Economie	5 169 265 786	172 803 155	151 741 916	-21 061 239	87,81%
Ministère de l'Education	3 339 664 990	3 528 835 626	3 270 120 779	-258 714 847	92,67%
Ministère de l'Intérieur	338 780 304	702 034 439	589 220 268	-112 814 171	83,93%
Ministère de la Jeunesse	239 349 600	273 800 154	251 469 333	-22 330 821	91,84%
Ministère des Transports Maritimes	18 409 667	21 328 200	22 513 500	1 185 300	105,56%

Ministère de l'Aménagement	342 005 858	658 712 074	1 093 388 445	434 676 371	165,99%
Ministère de l'Energie, de l'Eau et des hydrocarbures		316 817 487	38 429 007	-278 388 480	12,13%
Charges Communes	1 859 952 756	4 035 784 937	2 296 847 774	-1 738 937 162	56,91%
Réserve budgétaire	0	91 965 733		-91 965 733	0,00%
Dépenses communes	1 859 952 756	2 261 782 504	1 599 668 533	-662 113 971	70,73%
Dette publique		1 682 036 699	697 179 241	-984 857 458	41,45%
TOTAL GENRAL	17 049 318 857	19 069 015 295	16 349 307 981	-2 719 707 314	85,74%

Source : DGB

3.1 L'analyse des dépenses par titre budgétaire

L'analyse de l'exécution du budget est à base d'ordonnancement au premier trimestre 2022..

Sur 19 069 015 295 FC de crédit trimestriel prévu, 16 349 307 981 FC étaient déjà exécutés à la fin de cette période, soit un taux d'exécution de 85,74%. Et elle est répartie comme suit :

- Au niveau des institutions constitutionnelles :

Elles sont exécutées à hauteur **2 696 707 986 FC sur 2 930 994 832FC soit un taux d'exécution de 92,01%**.

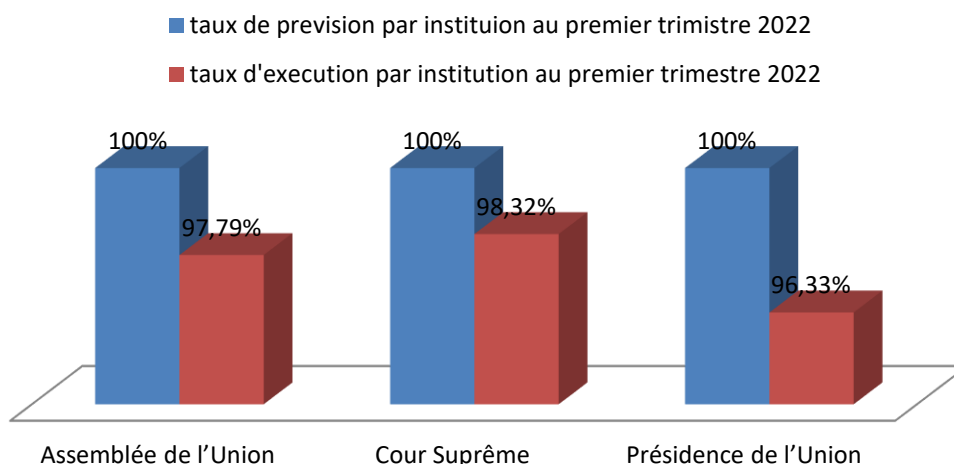
L'assemble de l'Union, sur 317 883 483 de crédits prévus 310 852 798 FC de credits sont consommées, soit un taux d'exécution de 97,79%.

Pour la cour suprême, sur 115 928 321 FC de crédits prévus 113 982 623 FC sont exécutés, soit un taux d'exécution de 98,32%.

En ce qui concerne l'exécution des gouvernorats, sur 392 592 449 FC de crédits prévus,

Quant à la présidence, sur 2 104 590 578 FC de crédits prévus, 2 027 331 500FC sont consommés soit un taux d'exécution de 96,33%. (Voir le diagramme ci-après)

Situation d'exécution par institution au premier trimestre 2022



- Au niveau des Gouvernorats

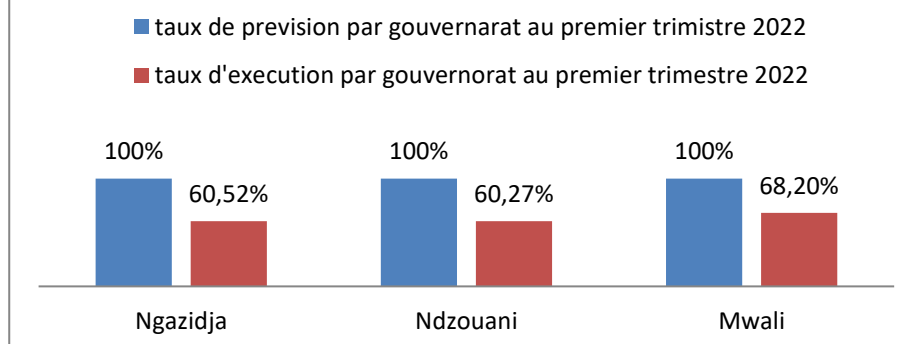
Les dépenses sont exécutées à hauteur de 244 541 065 FC au premier trimestre 2022 contre 392 592 449 fc initialement prévus à la même période, soit un taux d'exécution de 62,29%.

Pour le gouvernorat Ngazidja son exécution présente 91 359 449fc contre 150 963 050FC initialement prévus à la même période, soit un taux d'exécution de 60,52%

Pour le gouvernorat de Ndzouani son exécution présente 88 237 916 FC contre 146 408 200 FC initialement prévus à la même période, soit un taux d'exécution de 60,27%.

En ce qui concerne le gouvernorat de Mwali son exécution présente 64 943 700 FC contre 95 221 200FC initialement prévus à la même période, soit un taux d'exécution de 68,20% (voir le diagramme ci après)

Situation d'exécution par gouvernorat au premier trimestre 2022



- Au niveau des Ministères :

Sur 12 102 235 527 FC de crédits prévus, 11 355 752 220 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 93,83%.

Pour le Ministère de la santé, sur 3 462 988 112 FC de crédits prévus 1 320 195 258 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 38,12%.

Pour le Ministère de la Justice, sur 421 358 242 FC de crédits prévus, 369 133 591 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 87,61%.

Quant au Ministère des Affaires Etrangères, sur 299 028 057 FC de crédits prévus, 296 300 118 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 99,09%.

Pour le Ministère des Finances et du budget sur 1 901 866 866 FC de crédits prévus, 3 623 308 810 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 190,51%.

Pour le Ministère des Postes et Télécommunication sur 27 657 000 FC de crédits prévus, 23 341 098 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 84,39%.

Pour le Ministère de l'Agriculture sur 658 712 074 FC de crédits prévus, 306 590 096 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 97,33%.

En ce qui concerne le Ministère de l'Economie sur 172 803 155 FC de crédits prévus, 151 741 916 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 87,81%.

Pour le Ministère de l'Education sur 3 528 835 626 FC de crédits prévus, 3 270 120 779 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 92,67%

Pour le Ministère de l'Intérieur sur 702 034 439 FC de crédits prévus, 589 220 268 FC sont consommés , soit un taux d'exécution de 83,93%.

Pour le Ministère de la Jeunesse sur 273 800 154 FC de crédits prévus, 251 469 333 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 91,84%

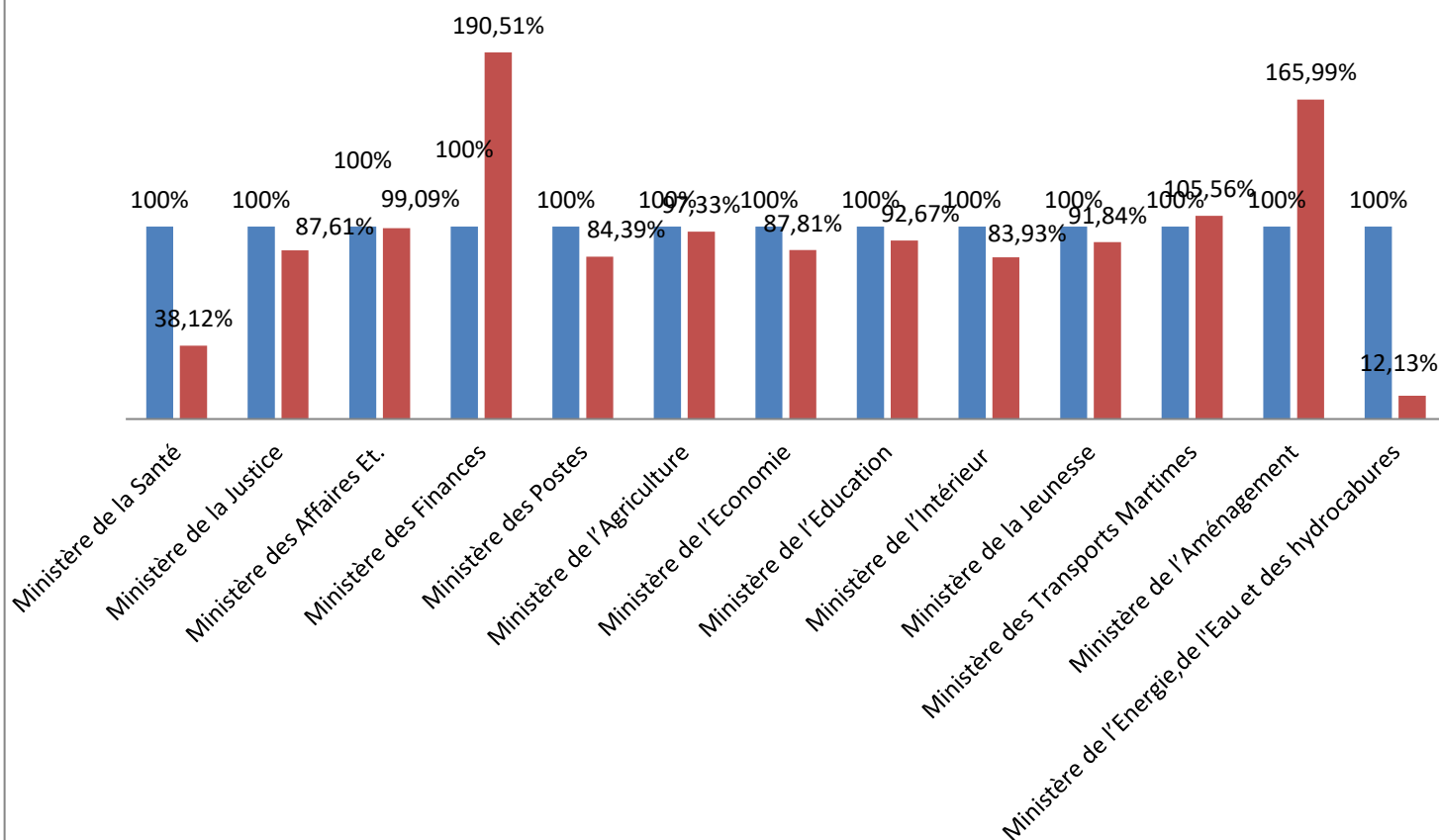
Quant au Ministère des Transports Maritimes sur 21 328 200 FC de crédits prévus, 22 513 500 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 105,56%

Pour le Ministère de l'Aménagement sur 658 712 074 FC de crédits prévus, 1 093 388 445 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 165,99%.

En ce qui concerne le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des hydrocarbures sur 316 817 487 FC de crédits prévus, 38 429 007 FC sont consommés , soit un taux d'exécution de 12,13% (voir diagramme ci après)

Situation d'exécution par Ministère au premier trimestre 2022

■ taux de prevision par Ministere au premier trimestre 2022 ■ taux d'exécution par Ministere au premier trimestre 2022

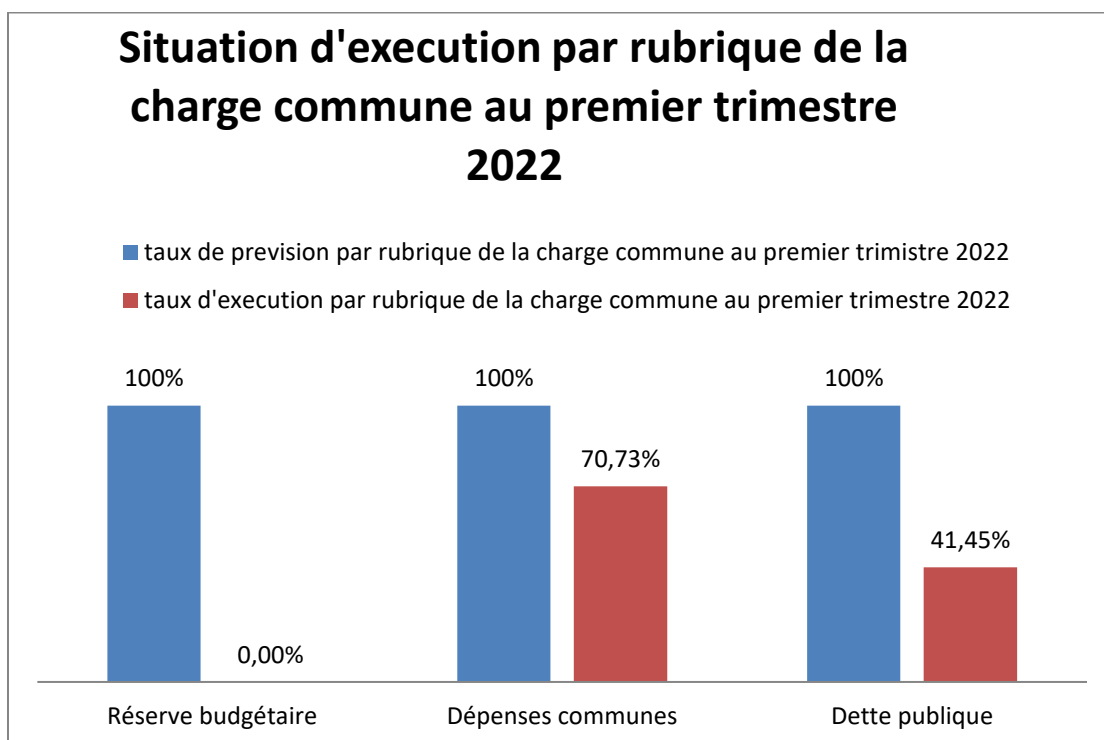


- Au niveau des Charges Communes

Pour la rubrique « Réserve budgétaire » sur 91 965 733 FC de crédits prévus, on a rien consommé pour trimestre.

Quant aux Dépenses communes sur 2 261 782 504 FC de crédits prévus, 1 599 668 533 FC sont consommés, soit un taux d'exécution de 70,73%

En ce qui concerne la Dette publique, sur 1 682 036 699 FC de crédits prévus, 697 179 241 FC sont consommés soit un taux d'exécution de **41,45%** (voir le diagramme ci après)



IV SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES COURANTE PAR NATURE ECONOMIQUE

Les dépenses exécutées par rubrique sont réparties comme suit :

✓ La rémunération du personnel

Les dépenses du personnel au 31 mars 2022 se chiffrent 7 089 630 490 FC, sur une prévision trimestrielle de 7 473 340 795 FC, soit un taux d'exécution trimestrielle de **94,87%** contre 7 023 120 401 FC à la même période en 2021

MINISTERE	Exécution T1 2021	REMUNERATION DU PERSONNEL	Exécution au 31 Mars 2022	TX D'EXE
ASSEMBLEE DE L'UNION	156 582 301	162 500 000	155 469 316	2,08%
COUR SUPREME	79 167 029	80 018 229	78 072 531	1,04%
PRESIDENCE DE L'UNION	1 312 662 889	1 397 574 447	1 379 200 333	18,45%
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE,	328 362 746	346 086 033	309 496 130	4,14%
MINISTERE DE LA JUSTICE, DES AFFAIRES ISLAMIQUES	283 219 365	294 649 749	301 197 015	4,03%
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERS ET DE LA COOPER	227 532 950	237 908 846	236 278 908	3,16%
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BA	786 475 812	828 607 095	781 512 027	10,46%
MINISTERE DES POSTES, TELECOMMUNICATION,	25 119 866	13 732 000	12 617 298	0,17%
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'E	142 639 116	169 338 548	177 157 847	2,37%
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS ET DE	147 786 933	132 004 173	114 429 666	1,53%
MINISTERE DE EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEME	2 836 189 058	3 040 135 432	2 842 209 253	38,03%
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'INFOR, DE LA DECENT	338 780 304	361 499 477	338 945 268	4,54%
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL	41 130 600	46 788 766	33 478 333	0,45%
MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIMES ET AERIENS	11 679 667	18 648 200	21 498 500	0,29%
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT	60 590 133	63 861 064	51 059 166	0,68%
GOUVERNORATS DES ILES	241 521 632	235 093 699	244 541 065	3,27%
MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARB		10 312 000	11 267 833	0,15%
DEPENSES COMMUNES	3 680 000	34 583 038	1 200 000	0,02%
TOTAL SALAIRE	7 023 120 401	7 473 340 795	7 089 630 490	94,87%

On constate une stabilité de la masse salariale au 31 mars 2021. Ceci s'explique par la fermeté de autorités en vers le fichier paie suivi des contrôles ministériels pour identifier réellement les fonctionnaires qui se présentent dans leur travail mais également pour répertorier des anomalies causés par les différentes administrations des îles.

Le caractère statique de l'évolution de la masse salariale observée au premier trimestre 2022 marque la volonté du gouvernement à maîtriser les dépenses du personnel dans l'optique de dégager des économies substantielles nécessaires pour la ramener à un niveau soutenable. Tout en tenant compte que l'économie réalisée représente 5,13% par rapport à la prévision du dit période.

✓ Les dépenses des Biens et Services

Le montant ordonnancé des dépenses des biens et services en fin mars 2021 est de **2 133 949 775 FC**, sur une dotation trimestrielle de **2 846 141 806 FC**, soit un taux d'exécution de 74,98% contre **1 883 357 399 FC** à la même période en 2021.

MINISTERE	Exécution T1 2021	BIENS ET SERVICES	Exécution au 31 Mars 2022	TX D'EXE C
ASSEMBLEE DE L'UNION	114 375 000	119 758 483	119 758 483	4,21%
COUR SUPREME	26 003 842	29 753 842	29 753 842	1,05%
PRESIDENCE DE L'UNION	538 411 329	599 534 443	548 149 479	19,26%
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE,	200 000	17 316 345	962 500	0,03%

MINISTERE DE LA JUSTICE,	37 667 000	48 320 608	40 849 700	1,44%
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERS ET DE LA	7 433 250	46 869 211	45 771 210	1,61%
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGETET	133 436 092	449 550 071	341 796 783	12,01%
MINISTERE DES POSTES, TELECOMMUNICATION,	3 750 000	5 255 000	2 053 800	0,07%
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE	1 481 000	15 377 914	9 142 595	0,32%
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS	1 546 625	3 101 732	1 115 000	0,04%
MINISTERE D EDUCATION NATIONALE,	157 977 910	111 272 223	110 095 025	3,87%
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'INFOR,	-	74 284 962	65 375 000	2,30%
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI	2 244 000	12 348 888	3 328 500	0,12%
MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIMES ET AERIENS	1 630 000	2 680 000	1 015 000	0,04%
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT	1 155 725	19 697 500	18 876 994	0,66%
GOUVERNORATS DES ILES	-	108 998 750	0	0,00%
MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYD		4 662 712	4 661 174	0,16%
DEPENSES COMMUNES	856 045 626	1 177 359 123	791 244 690	27,80%
TOTAL BIENS ET SERVICE	1 883 357 399	2 846 141 806	2 133 949 775	74,98%

Comparativement au niveau d'exécution du premier trimestre 2021, le montant des dépenses des biens et services au premier trimestre 2022 a enregistré une hausse de 250 592 376 FC. Cette situation se justifie par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine qui a engendré une hausse des prix de l'énergie et de certaines matières premières au 1er trimestre 2022.

✓ Les dépenses de Transfert et subvention

Le montant des dépenses de transfert et subventions exécuté en fin mars 2022 se chiffre à 2 446 754 609 FC, sur une dotation trimestrielle de 2 956 108 058 FC, soit un taux d'exécution 82,77%, contre 3 639 977 097 de fc à la même période de 2021.

MINISTERE	Exécution T1 2021	TRANSFERTS ET SUB	Exécution au 31 Mars 2022	TX D'EXEC
ASSEMBLEE DE L'UNION	31 500 000	31 500 000	31 500 000	1,07%
COUR SUPREME	4 656 250	4 656 250	4 656 250	0,16%
PRESIDENCE DE L'UNION	73 454 000	107 481 688	99 981 688	3,38%
MINISTERE DE LA SANTE,DE LA SOLIDARITE,	590 259 889	950 558 098	1 008 167 128	34,10%
MINISTERE DE LA JUSTICE,	21 836 875	25 587 885	25 586 875	0,87%
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERS	-	14 250 000	14 250 000	0,48%
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGETET	30 250 000	-	-	0,00%
MINISTERE DES POSTES ,TELECOMMUNICATION,	85 000 000	8 670 000	8 670 000	0,29%
MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE LA PECHE	52 250 929	130 289 654	120 289 654	4,07%
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENT	1 210 959 002	37 697 250	36 197 250	1,22%
MINISTERE DE EDUCATION NATIONALE,	345 498 022	377 427 972	317 816 501	10,75%
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'INFOR,	-	163 750 000	119 900 000	4,06%
MINISTERE DE LA JEUNESSE,DE L'EMPLOI,	195 975 000	214 287 500	214 287 500	7,25%
MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIMES	5 100 000	-	-	0,00%
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT	30 260 000	37 181 010	45 260 000	1,53%
GOUVERNORATS DES ILES	-	1 000 000	-	0,00%

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES		301 842 775	22 500 000	0,76%
DEPENSES COMMUNES	962 977 130	549 927 976	377 691 763	12,78%
TOTAL TRANSFERTS	3 639 977 097	2 956 108 058	2 446 754 609	82,77%

Comparativement au niveau d'exécution du premier trimestre 2021, le montant des dépenses de transfert et subventions a enregistré une hausse de plus 509 353 449 FC.

✓ LA dette publique

Libellé	Exécution T1 2021	Prev . Dette pour T1 2022	EXECUTION 31 Mars	TX D'EXEC
Intérêts de la dette extérieure	238 554 699	318 764 077	317 140 413	18,85%
Amortissement de la, Dette extérieure	211 338 821	972 844 859	380 038 828	22,59%
Dette. intérieure	208 710 000	390 427 763		0,00%
Total Dette	658 603 520	1 682 036 699	697 179 241	41,45%

Les dettes publiques exécutées en fin mars 2022 sont évalués à 697 179 241 FC sur une prévision de **1 682 036 699 FC contre 658 603 520 FC à la même période en 2021.**

Ces dettes publiques sont repartis comme suite :

- ✓ Intérêt de la dette : 317 140 413 sur une prévision de 318 764 077 FC contre 238 554 699 à la même période en 2021, soit un taux d'exécution de 18,85%.
- ✓ Amortissement de la dette : 380 038 828 FC sur une prévision de 972 844 859 FC contre 211 338 821 FC, soit un taux d'exécution de 22,59%

V- La situation des dépenses en capitales

✓ Les dépenses d'investissement financées sur ressources propres

L'investissement sur financement propre est exécuté à hauteur de 3 981 793 866 FC sur une prévision annuelle de 4 099 665 436 FC contre 4 528 348 226 FC à la même période en 2021, soit un taux d'exécutions de 97,12%

MINISTERE	Exécution T1 2021	INVESTISSEMENTS	EXECUTION 31 Mars	TX D'EXEC
ASSEMBLEE DE L'UNION	4 125 000	4 125 000	4 125 000	0,10%
COUR SUPREME	1 750 000	1 500 000	1 500 000	0,04%
PRESIDENCE DE L'UNION		-	-	0,00%
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE,	426 250 000	2 149 027 636	1 569 500	0,04%
MINISTERE DE LA JUSTICE,		52 800 000	1 500 001	0,04%
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES		-	-	0,00%
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGETET		623 709 700	2 500 000 000	60,98%

MINISTERE DES POSTES, TELECOMMUNICATIONS,		-	-	0,00%
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE		-	-	0,00%
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS	3 808 973 226	-	-	0,00%
MINISTERE DE EDUCATION NATIONALE,		-	-	0,00%
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'INFOR		102 500 000	65 000 000	1,59%
MINISTERE DE LA JEUNESSE,		375 000	375 000	0,01%
MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIMES ET AERIENS				0,00%
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,	250 000 000	526 250 000	978 192 285	23,86%
GOUVERNORATS DES ILES		47 500 000	-	0,00%
MINISTERE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET HYDROCARBURE		-	-	0,00%
- DEPENSES COMMUNES	37 250 000	591 878 100	429 532 080	10,48%
TOTAL INVESTISSEMENT	4 528 348 226	4 099 665 436	3 981 793 866	97,12%

VI- Situation globale de l'exécution du 1^{er} trimestre 2022

Sur la base des informations citées ci-dessus on constate que le résultat de l'exécution se résume dans le tableau ci- après :

Libellé	Exécution T1 2021	Exécution T1 2022	Tx.V
Recettes interne	11 732	12 681	8,09%
Dépenses primaire	12 923	15 969	23,57%
Solde Primaire	- 1 191	- 3 288	176,07%

En fin mars 2022, la situation de l'exécution budgétaire a affiché un solde déficitaire de -3 288 millions de FC contre un déficit de 1 191 millions de FC à la même période en 2021.

Ce ci est dû d'une part au faible mobilisation des ressources qui n'a pas atteint à un niveau satisfaisante par rapport à la même période en 2021, d'autre part à la non maitrise des dépenses substantielles.